



4 & 5 OCTOBRE 2021 - RENNES



www.congres-idrrim.com

Citoyens, Professionnels, Décideurs :
face aux transitions, quel engagement collectif
pour les infrastructures de mobilité ?



Enjeux de l'intégration de la Nature en Ville

Manuel LOFFREDO

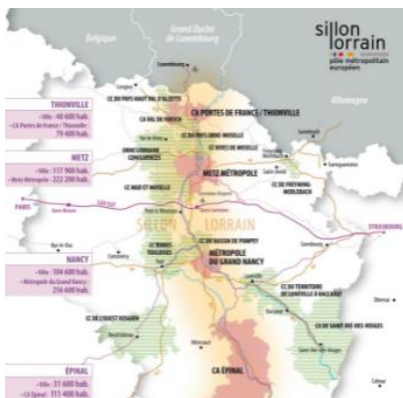




La compétence Espaces Publics à l'Eurométropole de Metz

Enjeux de l'intégration de la Nature en Ville | Manuel LOFFREDO

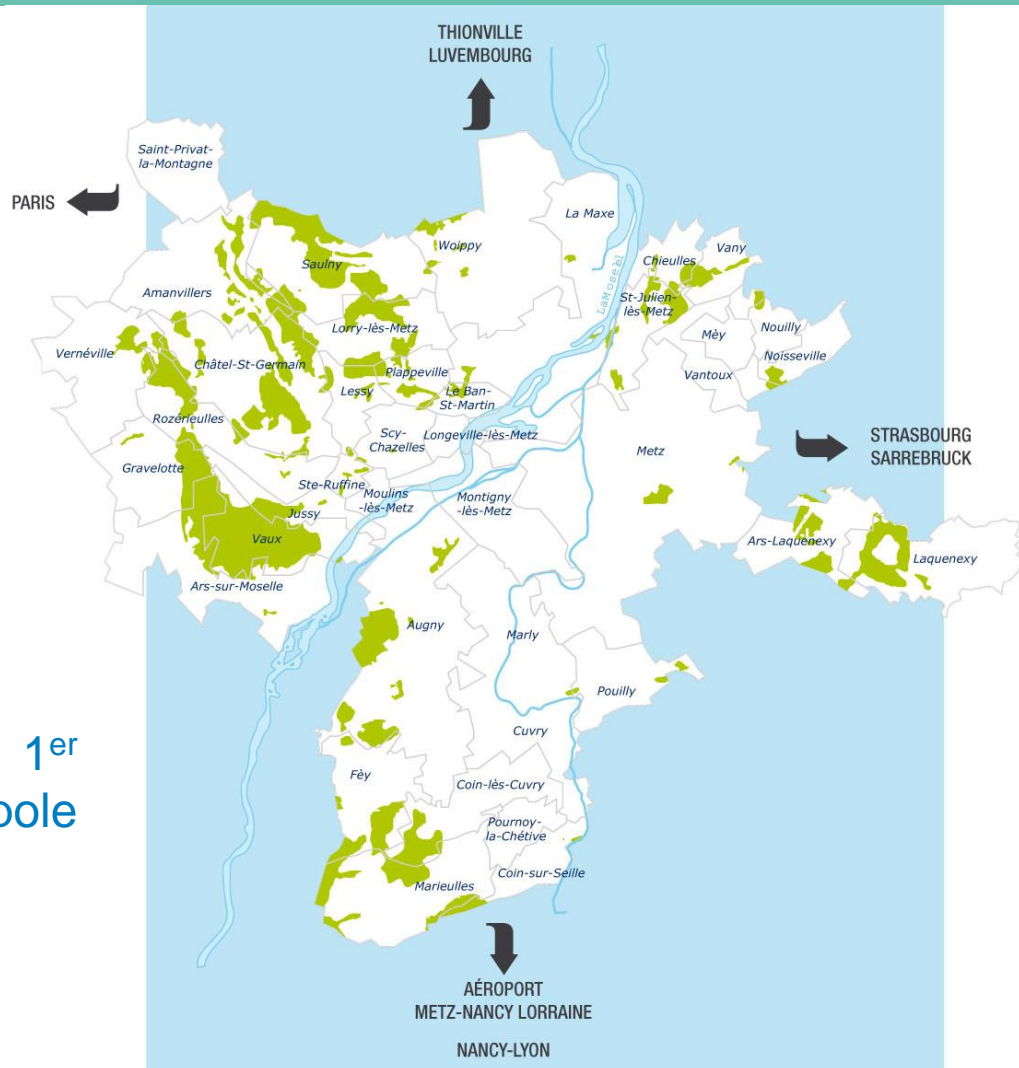
La compétence Espaces Publics



Création de Metz-Métropole le 1^{er} janvier 2018 (devenue Eurométropole de Metz le 16 septembre 2021).

44 communes – 230.000 habitants.

Ville centre : Metz – 120.000 habitants.



La compétence Espaces Publics

- Prise de compétence voirie / espaces publics en lieu et place des communes membres.
- Une compétence exercée par plusieurs Pôles, dont le Pôle Ingénierie Espaces Publics dédié à la requalification des espaces publics (études, travaux neufs, topographie, gestion du domaine public, et éclairage public), et mutualisé avec la Ville de Metz.
- En dehors de Metz, exercice de la compétence encore partagé avec les communes (« petit entretien »).
- En dehors de Metz, financement de la compétence partagé entre l'Eurométropole et les communes.
- Règle générale : financement métropolitain à la hauteur du simple coût de renouvellement des espaces concernés, avec des matériaux de base ; reste à la charge de la commune (embellissement).

Dans ce contexte : comment renforcer la place de la Nature en Ville ?



La Nature en Ville

Un patrimoine déjà riche dans
l'Eurométropole

Un patrimoine vert déjà riche

Metz Ville Verte, Ville Jardin

- Zéro pesticide et écophyto, gestion différenciée des espaces verts,
- Un fort patrimoine arboré et vert (45 m²/hab),
- Metz « Meilleure grande ville pour la Biodiversité » en 2019 : plantation de 20.000 arbres pour la prochaine décennie (2.700 plantations la première année),
- Metz 3^{ème} ville la plus verte de France.



Eurométropole

- 3.000 ha d'espaces verts urbains métropolitains, soit 10 % du territoire,
- Zéro pesticide et écophyto, gestion différenciée sur les ZAE



Des outils existants

Des outils existants

- Depuis 2017, l'Eurométropole de Metz, la Ville de Metz et le CEREMA ont mené en partenariat une étude transversale dont l'objectif est d'identifier les Services écoSystémiques rendus par les Arbres Modulés selon leur Essence : l'étude SESAME.
- La végétalisation participative avec le budget participatif éco-citoyen, et l'opération « Je fleuris ma rue » permettant d'accompagner les habitants dans leurs projets de fleurissement de façades, rues, pieds d'immeubles.
- Démarches régulières de jardins éphémères et de jardins partagés.
- Existence d'une charte de l'arbre à l'échelle de la Ville, en cours de déclinaison à l'échelle de l'Eurométropole.
- Réalisation d'une thèse « Mesure et spatialisation de l'îlot de chaleur urbain dans l'aire urbaine de Metz Métropole » : mesures in situ et thermographie par imagerie (drone).
- Démarches de Trame Verte et Bleue, et de Trame Noire.

Des outils existants



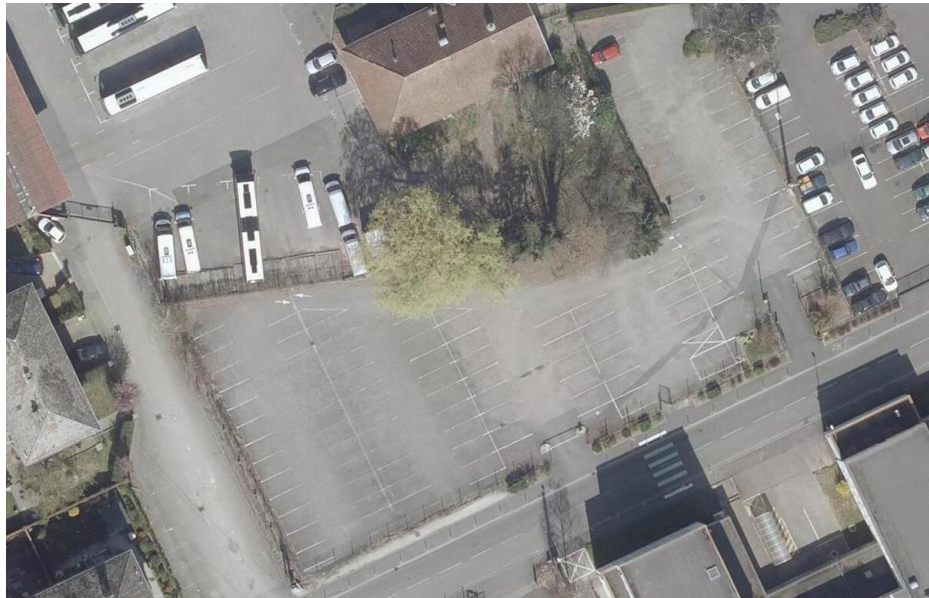


Des premiers projets verts

Enjeux de l'intégration de la Nature en Ville | Manuel LOFFREDO

Des premiers projets verts

Végétalisation d'un parking : plantation de 25 arbres supplémentaires et revêtement des zones de stationnement en pavés infiltrants



Des premiers projets verts

Végétalisation et désimperméabilisation d'une cour d'école



Des premiers projets verts

Augmentation de la surface perméable d'un square et aménagement de sécurité des rues adjacentes





De nombreux enjeux à relever

De nombreux enjeux à relever

- Une nécessaire volonté politique, quelle que soit la taille du projet dans un contexte :
 - de prise en charge financière de l'embellissement d'un projet de requalification par les communes, même avec une maîtrise d'ouvrage métropolitaine,
 - de la confrontation d'enjeux techniques de compétences différentes.



De nombreux enjeux à relever

- Des enjeux réglementaires et techniques pouvant empêcher l'objectif de renforcer la place de la Nature en Ville :
 - présence de réseaux rendant impossible l'implantation de fosses,
 - obligations d'accessibilité, d'aménagements cyclables,
 - nécessité de choisir parmi plusieurs, et donc de renoncer.
- Quel(s) objectif(s) prioriser dans un espace contraint ?
 - enjeu « énergie et climat » ?
 - enjeu de mobilité apaisée, d'accessibilité, de sécurité ?
 - enjeu d'environnement sonore ?
 - enjeu de qualité de l'air ?
 - enjeu d'écosystèmes ?
 - enjeu de l'eau ?
 - enjeu de la qualité des sols ?
 - enjeu de gestion des déchets ?

→ Nécessité de se fixer des objectifs mesurés sur des espaces finis

De nombreux enjeux à relever

- Des enjeux organisationnels : nécessité d'une méthode de travail transversale intégrant des acteurs institutionnels aux objectifs et intérêts qui peuvent être divergents, ou qui peuvent nécessiter d'intégrer un temps d'appropriation technique du projet au sein d'un même maître d'ouvrage, ou un temps de formation à des techniques alternatives.
- Des enjeux de relations avec les usagers/riverains :
 - sous quelle forme associer les riverains (communication, consultation ou concertation) ?
 - quel(s) temps réserver à ces étapes ?
- Des nécessaires choix de priorisation des projets dans un contexte budgétaire contraint.



Les points d'attention

Les points d'attention

- **Fonctionnalité du projet :**
 - Définir l'échelle globale du projet (infrastructures ? espaces publics et privés ?), et son ambition, sa compatibilité avec les possibilités d'occupation des sols et leurs évolutions (SCOT, PLU, PLUi),
 - Définir des critères d'évaluation environnementale,
 - Définir un calendrier compatible,
 - Quelle place donner à l'innovation et l'expérimentation ?
- **Organisation du projet :**
 - Définir les compétences techniques (et administratives) à associer selon les enjeux rencontrés, les découper afin que chacune puisse disposer d'une connaissance minimale des autres,
 - Intégrer une phase d'accompagnement des élus dans la culture « Nature en Ville », notamment si le projet nécessite l'accord de plusieurs MOA,
 - Définir la méthode d'association des usagers,
 - Rechercher/profiter des possibilités de financements extérieurs (ex : plan d'accélération de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse EAU 2021).
- **Au-delà de la conception :** associer les services chargés de l'entretien des futurs espaces pour garantir et assurer leur pérennité



Pour résumer

Pour résumer

La Nature prévoit des exceptions à chaque règle.

Consolider sa place, notamment en ville, prend une éternité : c'est justement cela l'objectif.

« Il n'est pas interdit de regarder au-delà de ses horizons scientifiques et professionnels, à une époque où la transdisciplinarité est si à la mode et où pourtant la science n'a jamais été aussi enfermée dans le cloisonnement de ses disciplines »

Jean-Marie PELT (botaniste et écologue)



MERCI
pour votre attention

Citoyens, Professionnels, Décideurs :
face aux transitions, quel engagement collectif
pour les infrastructures de mobilité ?

